

13 Février 1945.

VII 830
A.S. de l'association :
"ALPHA GALATES"

L'association dite "Alpha Galates", ayant pour sous-titre "Grand ordre d'entr'aide social", fondée le 6 Septembre 1944 a été déclarée le 12 Septembre suivant à la Préfecture de Police, et enregistrée sous le n° 70.501-6873, conformément à la loi du 1er Juillet 1.01.

Son siège social est situé 10, rue Lebouteux.
Aux termes de ses statuts, elle a pour mot d'ordre : Honneur et Patrie, et pour signe distinctif : un coq gaulois et un lion.

Elle a pour but :

- La création, l'entretien, le développement d'un ou plusieurs centres d'entr'aide aux jeunes ayant souffert de l'oppression allemande. (S.T.O. - déportation - emprisonnement).

- L'organisation de cours, de cercles d'études et de conférences, de séances théâtrales, cinématographiques et musicales de centres d'éducation physique, de gymnastique et de scoutsme, et enfin, chaque année, de voyages et séjours en vacances.

- La publication d'une revue spéciale concernant les centres, la propagande et tout ce qui s'y rapporte ; généralement tout ce qui pourra contribuer au progrès de leur organisation. La durée de l'association est illimitée.

Pour être membre de l'association, il faut :

- remplir une demande d'admission sur laquelle le comité statue en toute souveraineté.

- n'avoir appartenu à aucune organisation allemande ou pro-allemande (milice, ...V.F., etc...)

- avoir versé le droit d'entrée de 5 francs, et la cotisation annuelle de 50 francs. Cette cotisation peut être rachetée pour une somme de 500 francs. La cotisation annuelle des membres d'honneur est de 1000 francs.

Aucun papier du mouvement n'est valable s'il ne porte le cachet et la signature du Président.

Les ressources de l'association se composent de subventions, cotisations, revenus de ses biens.

En cas de dissolution, le comité désigne un ou plusieurs liquidateurs, détermine leurs pouvoirs et les modalités de leurs opérations.

o o

actuellement, l'association est dirigée par un bureau composé comme suit :

- Président : M.PLANTARD dit Pierre de France
- Vice-président M.THEVENIN dit Vallauris
- Secrétaire Mme LEBRE dite Bartois
- Trésorier M.PILLARD.

2309856

M.PLANTARD, Pierre, Athanase Marie, dit "Pierre de France", né le 18 Mars 1.891 à Paris (7^e), le Pierre et de saule nubiale, est célibataire.

Depuis le 1er Juillet 1.939, il est domicilié 10, rue Lebouteux (17^e) avec sa mère. précédemment, il habitait 12, place Malakherbes (mème arrondissement).

Je disant journaliste, conférencier, il n'exerce actuellement aucune profession. Il a été pendant plusieurs années curistain de la paroisse Saint-Louis d'Antin. En réalité, il paraît être à la charge de sa mère, pensionnée depuis la mort de son mari, tué dans un accident de travail.

M.Plantard a essayé en 1.937 de fonder un mouvement politique anti-juif et anti-maçonnique, ayant pour but "l'éparation et la rénovation de la France". Il avait alors sollicité de M.Gladier, alors Président du Conseil, l'autorisation de faire paraître, à l'intention des membres de ce groupement, un journal intitulé "la Révolution française".

Cette autorisation lui ayant été refusée, il a alors fait paraître ce journal sous forme de tract, jusqu'en 1939. En 1940, il a adressé une demande aux autorités d'occupation aux fins de reprendre la publication de ce journal. Cette demande est restée sans suite.

D'autre part, il a dirigé le "groupement catholique des jeunes", mouvement officieux destiné à l'impréparation des jeunes gens des diverses paroisses de la capitale. Ce groupement organisait chaque année une colonie de vacances à Pleinles-Grèves (Côtes-du-Nord), et comptait en 1.939, 70 jeune gens.

Plantard a pris la parole au cours d'une conférence destinée aux jeunes, organisée par le "groupement catholique de la jeunesse", le 20 Juin 1.939 à la salle Villiers.

Il a adressé, le 16 Décembre 1.940, au Maréchal Pétain une lettre, qui, sous prétexte de dénoncer un complot juif et maçonnique paraissait plutôt être destinée à attirer l'attention sur lui.

Enfin, il a fondé en Mai 1.941, une association dite "Révolution Nationale Française", d'ailleurs restée sans activité, l'autorisation lui ayant été refusée par les autorités allemandes le 3 Septembre 1.941.

Le 24 Octobre 1.942, Plantard a fait l'objet d'une

enquête de la part de nos services à la demande des autorités allemandes, pour avoir sollicité l'autorisation, qui lui a d'ailleurs été refusée, de fonder l'association dont il est actuellement question.

Ces diverses demandes, et peut-être son attitude vis à vis des autorités d'occupation lui ont valu une incarcération de 4 mois à la prison de Fresnes.

Plantard apparaît comme un jeune homme illuminé et dégénéré, se crovant seul capable de bien diriger la jeunesse française. Il n'attire pas autrement l'attention, tant au privé qu'au point de vue politique, et un bulletin de recherches établi à son nom est revenu des Commissariats Judiciaires avec la mention "inconnu".

o o

M. THEURUAU, dit "Vallauris", Jacques, né le 3 Juin 1921 à Paris (17^e), est célibataire.

Depuis sa naissance, il habite avec ses parents, domiciliés 12, rue Jouffrey (17^e), au loyer annuel de 5.000 francs.

Artiste dramatique, M. Theureau est actuellement employé au Ministère de l'Information, et détaché au poste de "Radio 45". Favorablement représenté au privé, il n'attire pas d'autre part l'attention au point de vue politique.

Il est inconnu aux Archives de la Police Judiciaire.

Son nom n'est pas noté aux Commissariats Judiciaires.

o o

MME LIBRE Suzanne, dite "Dartois Françoise" est née le 7 Mars 1922 à Arras (Pas-de-Calais).

Elle habite chez ses parents, domiciliés 127, boulevard Pereire (17^e), depuis 1.40, au loyer annuel de 7.000 francs.

Actuellement, elle suit des cours d'art dramatique.

Mme Libre fait l'objet de bons renseignements au point de vue conduite et moralité.

Elle ne paraît manifester aucune opinion politique, et n'a jamais attiré l'attention de nos services à ce sujet.

Mme Libre n'a pas d'antécédents judiciaires.

o o

M. TILLIER Jules, Joseph, Alfred, né le 26 Avril 1896 à

Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), de Alfred, Philias, et de Guye Marie, Joséphine, est divorcé il n'a pas d'enfant.

Il est domicilié 14, boulevard Ney (18^e) depuis 1914.
M.Tillier est comptable principal à la "Compagnie des Forges et Acieries de la Marine d'Honécourt" 12, rue de la Roche Foucault (9^e).

Il a été classé service auxiliaire à la suite de blessure reçue au cours de la guerre 1914-1918, et a été mis en affectation spéciale en 1939. Il est titulaire de la Croix de guerre avec 2 citations.

Favorablement représenté au privé, il n'attire pas par ailleurs l'attention au point de vue politique.

M.Tillier est inconnu de nos services, ainsi que des archives de la Police Judiciaire.

Son nom n'est pas noté aux Commissaires Judiciaires.

o o

D'après les renseignements recueillis, cette association n'a jusqu'à lors manifesté aucune activité. Elle compte une cinquantaine d'adhérents, lesquels d'ailleurs démissionnaient à tout moment dès qu'ils ont apprécié le Président de l'association, et constaté que celle-ci n'a aucun caractère sérieux.